S'impliquer

L'université Rennes 2 travaille à favoriser les échanges avec les professionnels qui peuvent contribuer à la professionnalisation des formations et soutenir le développement des compétences des étudiants.

Aux côtés de l'Université Rennes 2, vous avez différents moyens de vous impliquer dans le développement des compétences des étudiants et, par conséquent, de vos futurs collaborateurs.

- Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage à l'Université Rennes 2 afin d'apporter votre contribution au développement des compétences des étudiants en sciences humaines et sociales, en sciences du sport, en communication, en arts, en lettres et en langues...
- Vous pouvez participer aux formations et événements dédiés afin de rencontrer nos étudiants et leur partager votre expertise, que ce soit au sein même de leur formation ou lors de moments dédiés à la professionnalisation...
- Vous pouvez vous impliquer dans les instants dédiés à la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat en présentant votre parcours de création d'entreprise ou en participant en tant que jury de sélection de projets étudiants...

RSE, engagement, inclusion, diversité, social, culture, soutien, développement durable, transition, société

Contact
Laëtitia Berger - Responsable des partenariats
laetitia.berger@univ-rennes2.fr
06 12 52 98 53